

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

PRÉFET DÉLÉGUÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY ET DE SAINT-MARTIN

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

***Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur***

PREFECTURE DE SAINT-BARTHELEMY ET DE SAINT-MARTIN  
Route du Fort Saint Louis  
97150 SAINT-MARTIN

***N° de marché : PREF 2012 - 1***

***Procédure :***

Le présent marché est passé en application des articles 28 du code des marchés publics

***Objet du marché :***

Marché de travaux portant sur la réalisation de travaux d'étanchéité, d'aménagement des bureaux, d'aménagement des archives, de rénovation de la zone d'attente et d'électricité (courant faible et courant fort) du service des étrangers de la Préfecture de Saint-Martin

***Allotissement :***

Le présent marché se décompose en 4 lots.

- Lot 1 : Gros œuvre - Maçonnerie - Étanchéité
- Lot 2 : Menuiserie
- Lot 3 : Peinture
- Lot 4 : Électricité

***Durée du marché:***

Le marché sera conclu de sa date de notification à la fin des travaux visés à l'article 1 du règlement de consultation.

***Critères de jugement des offres :***

Les offres inappropriées, irrégulières et inacceptables eu égard à l'objet du marché sont éliminées.  
Le contenu de l'offre des candidats est décrit en annexe II.

Les critères retenus pour juger de la qualité des offres et faire le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse sont, par ordre de priorité décroissante, les suivants :

- 1°) valeur technique (T)
- 2°) prix proposé (P)
- 3°) Délais de réalisation (D)

Une note sur 20 sera attribuée pour chaque candidat pour chaque sous rubrique (T – P – D), sachant que les critères sont pondérés selon les coefficients suivants :

- 1°) 50 %
- 2°) 30 %
- 3°) 20 %

***Obtention du DCE ou des renseignements administratifs et techniques:***

*Sur place ou par courrier* : Préfecture de Saint-Martin, Route du Fort Louis, 97150 Saint-Martin.  
M. Matthieu DOLIGEZ ou Mme Natacha MORAZE Tél. 05 90 29 09 21 / Fax. 05 90 87 53 95  
matthieu.doligez@guadeloupe.pref.gouv.fr ou natacha.moraze@guadeloupe.pref.gouv.fr

Ou sur le site Internet de la préfecture : <http://www.saint-barth-saint-martin.pref.gouv.fr/>

***Date limite de réception des offres : Lundi 6 août 2012 à 12 H 00***

L'horaire précité correspond à l'horaire UTC + 6 pour les horaires d'hiver et UTC + 7 pour les horaires d'été, l'UTC (Temps universel Coordonné) étant l'heure de référence internationale.

***Conditions d'envoi et de remise des plis***

Les offres devront parvenir avant la date et l'heure limite contre récépissé ou avec avis de réception postal (date d'arrivée au bureau du courrier de la Préfecture de Saint-Martin faisant foi) à l'adresse suivante :

M. le Préfet  
Préfecture de Saint-Martin  
Route du Fort Louis  
97150 SAINT-MARTIN

***Date d'envoi du présent avis à la publication*** : mardi 3 juillet 2012

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général

*Signé*

Afif LAZRAK